

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



ATTESTATIONS D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)

TRAVAUX D'HARMONISATION CONSOLIDÉS

Mai 2019

Mise à jour

Marjorie Ménard, conseillère aux attestations d'études professionnelles, aux services aux entreprises et aux projets de la Commission des partenaires du marché du travail

Coordination des travaux

Robert Goyer, consultant de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Encadrement des travaux

Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Recherche et rédaction des fiches d'harmonisation

Vous trouverez les noms des personnes qui ont collaboré à la recherche et la rédaction de chacune de ces fiches d'harmonisation à la fin de chacun des tableaux.

Table des matières

La liste des programmes	5
Harmonisation	8
4200 AEP – Soudage d’acier inoxydable GTAW et RSW	9
4201 AEP – Peinture industrielle	10
4203 AEP – Soudage semi-automatique GMAW et FCAW.....	11
4204 AEP – Mécanique de remorques de camion.....	12
4205 AEP – Cuisine de restauration rapide.....	16
4206 AEP – Élevage porcin.....	18
4207 AEP – Assemblage de meubles	27
4208 AEP – Esthétique automobile.....	29
4210 AEP – Secrétaire dentaire.....	30
4211 AEP – Laminage et finition de produits de fibre de verre.....	31
4212 AEP – Maintenance d’installations sportives et de bâtiments réfrigérés	33
4213 AEP – Service à la clientèle	34
4214 AEP – Opérations sur machines-outils à commande numérique	38
4215 AEP – Élevage de bétail laitier.....	40
4216 AEP – Assemblage de portes et fenêtres	46
4217 AEP – Étalage et service à la clientèle dans un commerce d’alimentation.....	48
4218 AEP – Conduite d’autobus	49
4219 AEP – Préparation de matériaux métalliques.....	50
4220 AEP – Réparation et entretien d’appareil de combustion au mazout	51
4221 AEP – Soudage d’acier inoxydable GTAW et RSW	54
4222 AEP – Soins Palliatifs.....	55
4223 AEP – Soins animaliers	56
4224 AEP – Service de recouvrement et de perception	57
4225 AEP – Nettoyage industriel	58
4226 AEP – Installation de systèmes ajoutés et de pare-brise	59
4227 AEP – Forage de puits	60

4228 AEP – Fabrication d’éléments de métaux architecturaux.....	61
4229 AEP – Hygiène et salubrité en milieux de soins	66
4230 AEP – Opération et entretien d’un site récréotouristique.....	67
4231 AEP – Soins du corps	72
4232 AEP – Service de garde en milieu scolaire.....	73
4233 AEP – Guide de chasse et pêche	74
4234 AEP – Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux	77
4235 AEP – Secrétariat dentaire.....	80
4236 AEP – Réglage-opération de presses-plieres en tôlerie de précision	86
4237 AEP – Fabrication d’enseignes.....	88
4238 AEP – Mécanique de machinerie mobile de mines	89
4239 AEP – Sécurité privée – Gardiennage	92
4240 AEP – Hygiène et salubrité en milieux de soins	95
4241 AEP – Entretien et service automobile.....	114
4242 AEP – Remorquage et dépannage de véhicules légers.....	115
4243 AEP – Toilettage pour animaux de compagnie	116
4244 AEP – Assistance à la personne en résidence privée pour aînés	117
4245 AEP – Intervention en gestion parasitaire	118
4246 AEP – Mécanique de véhicules électriques.....	119

La liste des programmes

CODE	TITRE	DURÉE	ACCREDITÉ
4200 4700	Soudage des alliages en aluminium avec les procédés GTAW et RSW Aluminium Alloy Welding : GTAW and GMAW	630	2003
4201	Peinture industrielle	720	2004
4203	Soudage semi-automatique GMAW et FCAW	675	2004
4204	Mécanique de remorques de camion	780	2003
4205	Cuisine de restauration rapide	465	2004
4206	Élevage porcin	600	2004
4207	Assemblage de meubles	720	2004
4208 4708	Esthétique de l'automobile Automotive Detailing	570	2004
4210 4710	Secrétaire dentaire Secretarial Studies-Dental	720	2005
4211	Laminage et finition de produits de fibre de verre	450	2005
4212	Maintenance d'installations sportives et de bâtiments réfrigérés	615	2006
4213 4713	Service à la clientèle Customer service	540	2005
4214	Opératrice-opérateur sur machines-outils à commande numérique	645	2006
4215	Élevage de bétail laitier	570	2006
4216	Assemblage de portes et fenêtres	555	2005
4217	Étalage et service à la clientèle dans le commerce d'alimentation	450	2005
4218	Conduite d'autobus	330	2006
4219	Préparation de matériaux métalliques	480	2006
4220	Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout	795	2005

CODE	TITRE	DURÉE	ACCRÉDITÉ
4221	Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW Stainless Steel Welding: GTAW and RSW	720	2006
4222 4722	Soins palliatifs (perfectionnement) Palliative Care for Nursing Assistants	240	2007
4223	Soins animaliers	495	2008
4224	Services de recouvrement et de perception	795	2008
4225	Nettoyage industriel	780	2008
4226 4726	Installation des systèmes ajoutés et pare-brise After market system & windshield installation	480	2009
4227	Foreur de puits	690	2009
4228	Fabrication d'éléments de métaux architecturaux	630	2009
4229 4729	Hygiène et salubrité en milieux de soins Hygiene and sanitation	630	2009
4230	Opération et entretien d'un site récréotouristique	720	2010
4231 4732	Soins du corps Bodycare	615	2010
4232 4732	Service de garde en milieu scolaire School Daycare Educator	390	2011
4233	Guide de chasse et pêche	720	2011
4234	Commis de support administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux	465	2011
4235	Secrétaire dentaire (version 2012)	540	2012
4236	Réglage et opération de presse plieuse en tôlerie de précision	630	2013
4237	Fabrication d'enseignes	720	2013
4238	Mécanique de machines mobiles de mines	720	2014
4239	Agent de sécurité	390	2014
4240	Hygiène et salubrité en milieu de soins	525	2014
4241	Entretien et service automobile	525	2017
4242	Remorquage et dépannage de véhicules légers	360	2018

CODE	TITRE	DURÉE	ACCRÉDITÉ
4243	Toilettage pour animaux de compagnie	495	2017
4244	Assistance à la personne en résidence privée pour aînés	180	2018
4245	Intervention en gestion parasitaire	615	2018
4246	Mécanique de véhicule électrique	645	2017

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes entre les compétences et à assurer la continuité entre les programmes d'études et avec, s'il y a lieu, les **programmes d'apprentissage en milieu de travail. Pour les programmes menant à une AEP, l'harmonisation s'effectue à l'ordre d'enseignement secondaire, et ce, dans un même secteur de formation ou, s'il y a lieu, dans des secteurs différents.** L'harmonisation vise à éviter la duplication des offres de formation, à reconnaître les compétences acquises et à faciliter les parcours de formation. Au moment d'élaborer un programme, ces facteurs doivent être pris en considération.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation pour faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intraordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

4200 AEP – Soudage d’acier inoxydable GTAW et RSW

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Soudage des alliages d’aluminium (4200)* ont permis d’identifier des compétences communes avec d’autres programmes d’études.

Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les dernières pages du document.

4201 AEP – Peinture industrielle

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Peinture industrielle* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4203 AEP – Soudage semi-automatique GMAW et FCAW

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Soudage semi-automatique (4203)* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les dernières pages du document.

Harmonisation du programme <i>Soudage semi-automatique GMAW et FCAW (4203)</i> avec le programme <i>Soudage-montage (5195)</i>

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Soudage semi-automatique GMAW et FCAW (4203)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soudage-montage (5195)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW et FCAW (4203)		DEP Soudage-montage (5195)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
203115	Soudage des pièces d'acier doux à l'aide du procédé FCAW	301908	Soudage des pièces d'acier à l'aide du procédé FCAW	Identique
203062	Application des notions de métallurgie	301743	Application des notions de métallurgie	Identique

4204 AEP – Mécanique de remorques de camion

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Mécanique de remorques de camion* (4204) ont permis d’identifier des compétences communes avec d’autres programmes d’études.

Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Mécanique de remorques de camion</i> (4204) avec le programme <i>Mécanique de véhicule lourd</i> (5049)
--

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de remorques de camion* (4204) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de véhicule lourd* (5049) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Mécanique de remorques de camion (4204)		DEP Mécanique de véhicule lourd (5049)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
204012	Métier et formation	350381	Métier et formation	Équivalente
350121 204021	Santé et sécurité au travail	350121	Santé et sécurité au travail	Identique
350456 204086	Réparation du système de freinage pneumatique	350456	Réparation du système de freinage pneumatique	Identique
341076 204136	Appliquer des principes d’électricité et d’électronique	341076	Appliquer des principes d’électricité et d’électronique	Identique
204043	Oxycouper et souder à l’étain, au gaz, à l’arc et au MIG.	350174	Oxycoupage et soudage à l’étain, au gaz et à l’arc.	Équivalente
204033	Exécuter du travail général d’atelier	350145	Travail général d’atelier	Équivalent

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de véhicule lourd* (5049) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de remorques de camion* (4204) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Mécanique de véhicule lourd (5049)		AEP Mécanique de remorques de camion (4204)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
350145	Travail général d’atelier	204033	Exécuter du travail général d’atelier	Équivalente
350413	Vérification, réparation et remplacement des roues et de leurs éléments (45 h)	204052	Réparer les roues de remorques de camion et leurs éléments (30 h)	Équivalente
350381	Métier et formation	204012	Métier et formation	Équivalente
350121	Santé et sécurité au travail	3501212 04021	Santé et sécurité au travail	Identique
350456	Réparation du système de freinage pneumatique	3504562 04086	Réparation du système de freinage pneumatique	Identique
350494	Intégration au marché du travail I	204114	Intégration au marché du travail 1	Équivalente
350556	Intégration au marché du travail II	204176	Intégration au marché du travail II	Équivalente
341076	Appliquer des principes d’électricité et d’électronique	3410762 04136	Appliquer des principes d’électricité et d’électronique	Identique
350155	Application de principes d’hydraulique et de pneumatique	204073	Monter des circuits hydrauliques et pneumatiques	Équivalente

**Harmonisation du programme *Mécanique de remorques de camion (4204)*
avec le programme *Mécanique de véhicule lourd (5330)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de remorques de camion (4204)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de véhicule lourd (5330)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Mécanique de remorques de camion (4204)		DEP Mécanique de véhicule lourd (5330)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
204043	Oxycouper et souder à l'étain, au gaz, à l'arc et au MIG	350575	Chauffe, soudage et coupage	Équivalente
204033	Exécuter du travail général d'atelier	350565	Travail d'atelier	Équivalente
204052	Réparer les roues de remorques de camion et leurs éléments	350573	Réparation et remplacement de roues et de leurs éléments	Équivalente
204122	Communiquer avec la clientèle et les collègues de travail	350572	Communication en milieu de travail	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de véhicule lourd (5330)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de remorques de camion (4204)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Mécanique de véhicule lourd (5330)		AEP Mécanique de remorques de camion (4204)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
350575	Chauffe, soudage et coupage	204043	Oxycouper et souder à l'étain, au gaz, à l'arc et au MIG	Équivalente
350565	Travail d'atelier	204033	Exécuter du travail général d'atelier	Équivalente
350573	Réparation et remplacement de roues et de leurs éléments	204052	Réparer les roues de remorques de camion et leurs éléments	Équivalente
350572	Communication en milieu de travail	204122	Communiquer avec la clientèle et les collègues de travail	Équivalente
350605	Entretien périodique d'un véhicule lourd routier	204103	Effectuer l'entretien périodique de la remorque de camion	Équivalente
350568	Entretien et réparation de systèmes de freinage	204086	Réparer le système de freinage	Équivalente

	hydraulique et pneumatique		pneumatique	
350566	Vérification de systèmes hydrauliques et pneumatiques	204073	Monter des circuits hydrauliques et pneumatiques	Équivalente
350576	Vérification de systèmes électriques et électroniques	204136	Appliquer les principes d'électricité et d'électronique	Équivalente

Commentaires :

- Je n'ai pas harmonisé la compétence MÉTIER ET FORMATION, car il ne s'agit pas de la même réalité de formation, ni du même type de réparation à effectuer (les véhicules).
- La compétence ENTRETIEN PÉRIODIQUE D'UN VÉHICULE LOURD ROUTIER a été harmonisée, car dans le programme #5330, les élèves font, entre autres, l'inspection d'une remorque selon le programme PEP de la SAAQ, qui englobe la remorque dans cette certification.
- Je n'ai pas harmonisé la compétence 350352 avec 204136 concernant la santé et sécurité au travail.

Marcel Dionne, formateur en mécanique de remorques de camion

Commission scolaire des Trois-Lacs

Septembre 2013

4205 AEP – Cuisine de restauration rapide

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Cuisine de restauration rapide* (4205) ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Cuisine de restauration rapide</i> (4205) avec le programme <i>Cuisine</i> (5311)
--

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Cuisine de restauration rapide* (4205) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Cuisine* (5311) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Cuisine de restauration rapide (4205)		DEP Cuisine (5311)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
205032	Hygiène et salubrité alimentaires	404542	Hygiène et salubrité alimentaires	Équivalente
205042	Santé et sécurité	404552	Santé et sécurité	Équivalente
205104	Service des menus petits déjeuners	404694	Service des petits déjeuners	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Cuisine* (5311) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Cuisine de restauration rapide* (4205) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Cuisine (5311)		AEP Cuisine de restauration rapide (4205)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
404532	Métier et formation	205011	Métier et formation	Équivalente
404612	Relations professionnelles	205021	Communication en milieu professionnel	Équivalente
404542	Hygiène et salubrité alimentaires	205032	Hygiène et salubrité alimentaires	Équivalente
404552	Santé et sécurité	205042	Santé et sécurité	Équivalente
404582	Organisation de la cuisine	205051	Organisation d’un quart de travail	Équivalente
404606	Préparations fondamentales	205062	Fonds, sauces et potages	Équivalente
404623	Mise en place des potages			
404594	Fruits et légumes	205074	Mets simples de cuisine rapide	Équivalente

404664	Mise en place des hors- d'œuvre et des entrées			
404647	Mise en place des viandes, des volailles et des gibiers	205083	Viandes et volailles	Équivalente
404656	Mise en place des poissons, des mollusques et des crustacés	205092	Poissons et fruits de mer	Équivalente
404694	Service des petits déjeuners	205104	Service des menus petits déjeuners	Équivalente
404714	Service de menus du jour	205113	Service de menus de chaîne de restaurant	Équivalente
404767	Intégration au milieu de travail	205126	Intégration au milieu de travail	Équivalente

Denis Paquin, chef cuisinier

Conseiller pédagogique

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

4206 AEP – Élevage porcin

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Élevage porcin* (4206) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Élevage porcin</i> (4206) avec le programme <i>Production animale</i> (5338)

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Élevage porcin* (4206) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Production animale* (5338), si elle choisit d'y poursuivre sa formation en considérant le fait que le centre professionnel donne la spécialisation production porcine à l'intérieur du programme production animale.

AEP Élevage porcin (4206)		DEP Production animale (5338)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
206011	Se situer au regard de la pratique professionnelle	201602	Métier et formation	Équivalente
206054	Exécuter des activités de régie de troupeau	201726	Opération de production animale	Englobant
206114	Entretenir des bâtiments et de l'équipement	201754	Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Production animale* (5338) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Élevage porcin* (4206) si elle choisit d'y poursuivre sa formation en considérant le fait que le centre professionnel donne la spécialisation production porcine à l'intérieur du programme production animale.

DEP Production animale (4206)		AEP Élevage porcin (5338)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
201602	Métier et formation	206011	Se situer au regard de la pratique professionnelle	Équivalente
201643	Initiation au métier	206032	S'initier à la pratique du métier	Englobant
201726	Opérations de production animale	206054	Exécuter des activités de régie de troupeau	Englobant
201733	Oxycoupage et soudage	206102	Oxycoupage et soudage à l'arc	Englobant
201754	Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré	206114	Entretenir des bâtiments et de l'équipement	Équivalente

EXPLICATIONS

Se situer au regard de la pratique professionnelle (AEP). Métier et formation (DEP).

AEP : 15 h DEP : 30 h

L'élève du DEP, comme celui de l'AEP qui participe à cette compétence similaire, est appelé à explorer le domaine agricole et à consolider son choix de carrière. Le nombre d'heures varie, mais il faut prendre en considération le fait que le DEP englobe plusieurs productions.

Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement (AEP). Santé et sécurité en milieu agricole (DEP).

AEP : 15 h DEP : 30 h

L'élément de compétence de l'AEP qui se nomme « déterminer les mesures visant à protéger l'environnement » n'existe pas dans le DEP. L'évaluation est un sommatif dans l'AEP et un rapport dans le DEP. Le nombre d'heures diffère entre les deux compétences.

S'initier à la pratique du métier (AEP). Initiation au métier (DEP).

AEP : 30 h DEP : 45 h

Dans le DEP, l'élève doit se familiariser avec l'entreprise agricole au complet, tandis que dans l'AEP, l'élève ne voit que les tâches excluant le domaine végétal. Le nombre d'heures qui diffère peut expliquer le fait que l'élève au DEP a davantage d'observation et

d'expérimentation à effectuer. Un élève qui a réussi cette compétence au DEP pourrait se faire créditer cette même compétence à l'AEP.

Associer l'anatomie et la physiologie du porc (AEP). – (DEP).

AEP : 30 h DEP : -

Cette compétence n'existe plus au DEP. On ne retrouve que des parcelles de cette compétence dans différentes compétences du DEP comme dans « alimentation des animaux » où le système digestif est vu de façon sommaire.

Exécution des activités de régie de troupeau (AEP). Opération de production animale (DEP).

AEP : 60 h DEP : 90 h

L'AEP comprend deux éléments de compétence de plus que le DEP. Il s'agit de « déterminer les animaux à réformer » et « effectuer des inventaires ». Il semble que la majorité des éléments de compétence sont semblables, mis à part ceux mentionnés plus haut. Aussi, le nombre d'heures diffère puisque l'élève du DEP doit connaître davantage de production. Donc, l'élève qui a réussi son DEP peut se voir créditer cette compétence à l'AEP, mais le contraire est impossible du fait que l'élève de l'AEP n'a pas de notion des autres productions.

Administer des soins et traitements (AEP). Soins aux animaux (DEP).

AEP : 120 h DEP : 120 h

Les éléments de la compétence au niveau du DEP ne démontrent pas avec certitude que toutes les techniques spécifiques au porc seront vues. Les exigences du DEP sont moins élevées que dans l'AEP. De plus, le nombre d'heures au DEP inclut la connaissance de plusieurs productions.

Appliquer un programme de reproduction (AEP). Reproduction des animaux (DEP).

AEP : 105 h DEP : 105 h

Les éléments de la compétence au DEP démontrent que les exigences sont moins élevées que dans l'AEP. L'utilisation des verbes dans les éléments de la compétence à l'AEP montre clairement que l'élève doit acquérir une plus grande autonomie face aux différentes techniques de reproduction. De plus, dans le DEP, les inscriptions « assistance appropriée auprès de la personne responsable » ou « confirmation régulière auprès de la supérieure » confirment l'affirmation mentionnée plus haut. Une partie génétique est enseignée dans l'AEP sous les éléments de compétence suivants : « évaluer les principales races de porc » et « établir des liens entre les indices d'évaluation génétique et le rendement économique du troupeau ». Il existe quelques notions de génétique qui peuvent être enseignées dans le DEP, mais elles ne sont pas obligatoires puisqu'on les retrouve dans la section « suggestions des savoirs liés à la compétence ». Le nombre d'heures est identique, mais l'élève du DEP se doit d'acquérir des connaissances dans plusieurs productions.

Procéder à l'alimentation du troupeau porcin (AEP). Alimentation des animaux (DEP).

AEP : 60 h DEP : 105 h

Les éléments de la compétence de l'AEP sont davantage exigeants que dans le DEP. On demande à l'élève de l'AEP de « déterminer les besoins alimentaires des porcs et adapter un régime alimentaire » et d'« évaluer la valeur alimentaire d'une moulée ». Il s'agit de connaissances permettant à l'élève de prendre davantage de décisions et d'autonomie. Le DEP renferme un élément de compétence non existant au niveau de l'AEP, c'est-à-dire, « commander et réceptionner les aliments, moulées et suppléments ». L'élève du DEP est appelé à acquérir des connaissances dans plusieurs productions. Le nombre d'heures est plus élevé au DEP qu'à l'AEP.

Communication en milieu et recherche d'emploi (AEP). Relations professionnelles en milieu agricole (DEP).

AEP : 15 h DEP : 30 h

La compétence à l'AEP inclut une partie « recherche d'emploi », ce qui est inexistant au DEP. Le nombre d'heures diffère entre les deux compétences. L'élève au DEP ayant réussi à la fois la compétence « relations professionnelles en milieu agricole » et « cheminement professionnel » pourrait se voir créditer la compétence à l'AEP.

Oxycoupage et soudage à l'arc (AEP). Oxycoupage et soudage (DEP).

AEP : 30 h DEP : 45 h

La compétence du DEP démontre qu'elle contient davantage d'éléments de la compétence que dans l'AEP. L'élève doit, dans le DEP, en plus d'acquérir les techniques de soudage à l'arc, maîtriser celles par soudage semi-automatique. Un élève ayant réussi la compétence au DEP pourrait se faire créditer sa compétence à l'AEP. Le nombre d'heures plus élevé au DEP s'explique probablement pour cette raison.

Entretien des bâtiments et de l'équipement (AEP). Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré.

AEP : 60 h DEP : 60 h

L'entretien et la réparation des bâtiments et de l'équipement est décrit dans les deux compétences comme des tâches générales et non spécifiques à un système ou à un type de bâtiment. Il est certain que l'élève du DEP sera en mesure d'observer quelques systèmes de plus, comme celui de la traite, mais dans l'ensemble, ce qu'on attend de l'ouvrier agricole c'est qu'il ait acquis des connaissances de base dans ce domaine. Le nombre d'heures est identique, mais cela ne devrait pas pénaliser l'élève pour les raisons mentionnées plus haut.

S'intégrer au milieu de travail (AEP). Intégration au milieu de travail (DEP).

AEP : 60 h DEP : 90 h

L'élève au DEP a l'occasion, à travers cette compétence, de participer à la vie de l'entreprise agricole dans son ensemble. L'élève à l'AEP se concentrera sur sa participation à l'intérieur du bâtiment puisqu'il n'aura pas à acquérir des connaissances au niveau du domaine agricole. Il serait peut-être pertinent pour l'élève du DEP qui voudrait s'inscrire à l'AEP, de refaire cette compétence à l'AEP afin de parfaire et de peaufiner les techniques vues et les nouvelles qu'il aura l'occasion de voir à l'AEP.

Harmonisation du programme <i>Élevage porcin</i> (4206) avec le programme <i>Production porcine</i> (5171)

La personne ayant acquis la ou les compétences du *programme Élevage porcin* (4206) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Production porcine* (5171) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Élevage porcin (4206)		DEP Production porcine (5171)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
206011	Se situer au regard de la pratique professionnelle	221211	Situation au regard du métier et de la démarche de la formation	Identique
206068	Administrer des soins et des traitements	221288	Administration des soins et des traitements	Équivalente
206077	Appliquer un programme de reproduction	221307	Application d'un programme de reproduction	Équivalente
206091	Communication en milieu et recherche d'emploi	221241	Communication en milieu de travail	Équivalente
206102	Oxycoupage et soudage à l'arc	221213	Oxycoupage et soudage à l'arc	Équivalente
206114	Entretien des bâtiments et de l'équipement	221414	Entretien des bâtiments et de l'équipement	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Production porcine* (5171) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Élevage porcin* (4206) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Production porcine (5171)		AEP Élevage porcin (4206)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
221211	Situation au regard du métier et de la démarche de la formation	206011	Se situer au regard de la pratique professionnelle	Identique
221222	Application des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement	206021	Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement	Englobant
221233	Initiation à la pratique du métier	206032	S'initier à la pratique du métier	Englobant
221264	Association de l'anatomie et de la physiologie du porc à son élevage	206042	Associer l'anatomie et la physiologie du porc	Englobant
221288	Administration des soins et des traitements	206068	Administrer des soins et des traitements	Équivalente
221307	Application d'un programme de reproduction	206077	Appliquer un programme de reproduction	Équivalente
221213	Oxycoupage et soudage à l'arc	206102	Oxycoupage et soudage à l'arc	Équivalente
221414	Entretien des bâtiments et de l'équipement	206114	Entretien des bâtiments et de l'équipement	Équivalente

EXPLICATIONS

Se situer au regard de la pratique professionnelle (AEP). Situation au regard du métier et de la démarche de formation (DEP)

AEP : 15 h DEP : 15 h

Cette compétence est identique, puisqu'elle renferme, dans l'AEP et dans le DEP, les mêmes éléments de compétence.

Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement (AEP). Application des règles de santé et de sécurité au travail touchant l'environnement (DEP)

AEP : 15 h DEP : 30 h

Il y a davantage d'éléments de la compétence dans le DEP (Déterminer les mesures visant à diminuer les risques d'accident ou de maladie professionnelle inhérents à la pratique du

métier et Élaborer un programme de prévention particulier pour une exploitation). Le DEP est englobant.

S'initier à la pratique du métier (AEP). Initiation à la pratique du métier (DEP)

AEP : 45 h DEP : 30 h

Il faut tenir compte du fait que dans le DEP l'élève voit tout au long de cette compétence effectuée en entreprise, tout ce qui concerne le domaine végétal (exemple : le travail au champ et ce que cela implique). Ce qui n'est pas le cas pour l'AEP où l'élève effectue ses tâches strictement à l'intérieur de la ferme. De là les différences dans les énoncés où l'on mentionne dans le DEP les tâches inhérentes à l'entreprise agricole et dans l'AEP les tâches inhérentes à l'entreprise porcine. Cela pourrait également expliquer le nombre d'heures qui diffère. Le DEP est donc englobant.

Associer l'anatomie et la physiologie du porc (AEP). Association de l'anatomie et de la physiologie du porc à son élevage (DEP)

AEP : 30 h DEP : 60 h

Il y a davantage de critères de performance dans le DEP comparativement à l'AEP. L'élève du DEP est appelé à voir trois systèmes anatomiques de plus que dans l'AEP, c'est-à-dire, les systèmes endocriniens, d'élimination et nerveux. Ces systèmes sont d'une grande importance puisque l'ouvrier agricole doit, par exemple, administrer des hormones aux reproducteurs. De plus, l'enseignement du DEP permet à l'élève d'établir des liens pertinents entre les différents organes d'un système et leurs interrelations et de prendre connaissance du rôle des systèmes anatomiques (voir les critères de performance), ce qui n'est pas le cas à l'AEP. Cela pourrait expliquer le nombre d'heures qui diffère. Donc, le DEP est englobant.

Exécuter des activités de régie de troupeau (AEP). Exécution d'activités de régie de troupeau (DEP)

AEP : 60 h DEP : 45 h

Les élèves du DEP sont davantage appelés à prendre des décisions que les élèves de l'AEP. Les éléments de compétence tels que faire une tournée de reconnaissance et participer à l'évaluation de la performance du troupeau le démontrent bien. Également, le choix des verbes abonde dans le même sens, comme il est possible de l'observer dans les critères de performance. L'élève à l'AEP doit plutôt respecter les directives comme on peut le remarquer dans les critères de performance. Dans l'AEP, par contre, on enseigne à l'élève de saisir des données par informatique et d'utiliser un logiciel porc. Cette partie de compétence à l'AEP se retrouve dans la compétence intitulée « organisation des données techniques de l'entreprise porcine » au DEP. Donc, ces deux compétences ne peuvent être équivalentes. Le nombre d'heures est toutefois plus important dans l'AEP.

Administer des soins et traitements (AEP). Administration des soins et de traitements (DEP)

AEP : 120 h DEP : 120 h

Il y a quelques différences entre les deux programmes, mais elles sont minimes pour un porcher dans son quotidien et au niveau de l'enseignement. À l'intérieur du DEP, il y a deux éléments de la compétence qui ne se retrouvent pas dans l'AEP c'est-à-dire, « interpréter le programme de soins et de traitements » et « administrer un médicament autre qu'injectable ». Pour ce qui est de l'AEP, l'élément de compétence « inspecter l'environnement de l'animal » a été ajouté probablement en réponse à la préoccupation grandissante du bien-être animal dans les fermes ainsi que les éléments « contrôler les parasites », « tatouer les porcelets à la naissance » et « regrouper les animaux malades ». Dans tous les cas, ce sont des notions mineures qui ne sont pas un frein dans la classification d'équivalence. Aussi, on remarque que les verbes utilisés sont semblables. Les heures sont identiques.

Appliquer un programme de reproduction (AEP). Application d'un programme de reproduction (DEP)

AEP : 105 h DEP : 105 h

Le DEP est constitué de l'élément de compétence qui se nomme « sélectionner les reproducteurs » et que l'on ne retrouve pas dans l'AEP. Toutefois, il est évalué à 20 % du contenu et de l'évaluation. De plus, dans l'AEP, on remarque qu'il y a deux éléments de la compétence qui sont constitués à partir de la compétence de génétique du DEP. Aussi, l'élément de la compétence de l'AEP qui s'intitule « sélectionner le verrat en saillie naturelle » est une partie seulement de l'élément du DEP nommé « sélectionner les reproducteurs ». Les deux compétences sont équivalentes. Les heures sont identiques, mais utilisées à des fins un peu différentes.

Procéder à l'alimentation du troupeau porcin (AEP). Association de la valeur nutritive des aliments aux besoins alimentaires des porcs (DEP) et Application d'un programme d'alimentation (DEP)

AEP : 60 h DEP : 60 h-85 h

On remarque que deux compétences du DEP ont été fusionnées en partie pour créer la compétence de l'AEP. Des éléments de la compétence ont été enlevés du DEP, ce qui fait que l'AEP apporte moins de connaissances à l'élève. Donc, l'élève du DEP qui aurait réussi ces deux compétences se verrait reconnaître la compétence de l'AEP. On observe également que le nombre d'heures au DEP est de beaucoup supérieur à celui de l'AEP.

Communication en milieu et recherche d'emploi (AEP). Communication en milieu de travail (DEP)

AEP : 15 h DEP : 15 h

On remarque qu'il existe des éléments de la compétence dans l'AEP qui relèvent de la compétence « recherche d'emploi » au DEP. Pour ce qui est des éléments relatifs à la

compétence communication, un seul point diffère entre les deux compétences. Il s'avère que dans le DEP, un élément de plus existe et se nomme « reconnaître que les formes de communication peuvent être différentes selon les personnes en cause ». Donc, dans l'ensemble les deux compétences sont équivalentes pour la partie communication, mais un élève qui a réussi la compétence « communication en milieu de travail » au DEP ne pourrait se voir reconnaître la compétence de l'AEP à cause de la partie recherche d'emploi.

Oxycoupage et soudage à l'arc (AEP). Oxycoupage et soudage à l'arc (DEP)

AEP : 30 h DEP : 45 h

L'ensemble des éléments de compétences sont identiques. Par contre, comme le nombre d'heures diffère, la mention « équivalente » s'avère davantage appropriée.

Entretien des bâtiments et de l'équipement (AEP). Entretien des bâtiments et de l'équipement (DEP)

AEP : 60 h DEP : 60 h

Il y a peu de différences entre les deux compétences. L'AEP mentionne dans deux de ses éléments de compétence l'adjectif « mineur », tandis qu'il n'est pas mentionné dans le DEP. Par contre, en regardant les critères de performance, on remarque qu'il n'y a pas de différences importantes. De plus, le nombre d'heures est identique.

S'intégrer au milieu du travail (AEP). Intégration au milieu de travail (DEP)

AEP : 60 h DEP : 60 h

Bien que les éléments de la compétence soient très semblables, il n'en demeure pas moins que l'élève du DEP a à s'intégrer à une entreprise agricole incluant le domaine végétal, tandis que l'élève de l'AEP est davantage à l'intérieur de la ferme lors de son stage, et ce, en ayant le même nombre d'heures. Donc, la proportion des heures attribuées à différentes tâches n'est pas la même.

Hélène Berthelot

Enseignante en production animale

Commission scolaire de la Riveraine

4207 AEP – Assemblage de meubles

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Assemblage de meubles* (4207) ont permis d'identifier des compétences communes avec un autre programme d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Assemblage de meubles</i> (4207) avec le programme <i>Ébénisterie</i> (5030)

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Assemblage de meubles* (4207) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Ébénisterie* (5030) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Assemblage de meubles (4207)		DEP Ébénisterie (5030)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
207011	Métier et formation	273011	Métier et formation	Équivalente
207021	Santé et sécurité	273061	Santé et sécurité	Équivalente
207054	Mathématique	273072	Mathématique	Équivalente
207092	Machines-outils portatives	273082	Machines-outils portatives	Identique
207107	Machines-outils fixes	273097	Machines-outils fixes	Équivalente
207118	Équipement de préparation des panneaux dérivés du bois	273148	Meubles en panneaux	Équivalente
207147	Stage en milieu de travail	273276	Stage en milieu de travail	Équivalente

Note : Je ne considère pas que le module *Modes et organes d'assemblage et outils manuels* - 207083 de l'AEP soit équivalent au module *Modes et organes d'assemblages* - 273033. Selon la description du module de l'AEP, il engloberait aussi le module *Outils manuels* - 273054 du DEP. La durée du module de l'AEP est de 45 heures, alors que la durée des deux modules du DEP est de 105 heures. Je crois qu'il est impossible d'arriver au même contenu en si peu de temps.

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Ébénisterie* (5030) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Assemblage de meubles* (4207) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Ébénisterie (5030)		AEP Assemblage de meubles (4207)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
273011	Métier et formation	207011	Métier et formation	Équivalente
273024	Bois et matériaux connexes	207042	Bois et panneaux dérivés du bois	Équivalente
273033 273054	Modes et organes d’assemblages Outils manuels	207083	Modes et organes d’assemblage et outils manuels	Équivalente
273061	Santé et sécurité	207021	Santé et sécurité	Équivalente
273072	Mathématique	207054	Mathématique	Équivalente
273082	Machines-outils portatives	207092	Machines-outils portatives	Identique
273097	Machines-outils fixes	207107	Machines-outils fixes	Équivalente
273148	Meubles en panneaux	207118	Équipement de préparation des panneaux dérivés du bois	Équivalente
273154	Gabarits	207071	Gabarits	Équivalente
273224	Finition de meubles	207133	Finition	Équivalente
273276	Stage en milieu de travail	207147	Stage en milieu de travail	Équivalente

Mathieu Blais

Enseignant en ébénisterie

CFP de Neufchâtel

Commission scolaire de la Capitale

4208 AEP – Esthétique automobile

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Esthétique de l'automobile* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4210 AEP – Secrétaire dentaire

Cette AEP a été mise à jour, voir AEP 4235 à la page 79.

4211 AEP – Laminage et finition de produits de fibre de verre

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme *Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)*
avec le programme *Mise en œuvre de matériaux composites (5267)*

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mise en œuvre de matériaux composites (5267)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)		DEP Mise en œuvre de matériaux composites (5267)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
211032	Liens entre les produits, la matière première, l’équipement et les procédés dans un atelier en matériaux composites.	269222	Liens entre les matières premières, les procédés et les produits liés aux matériaux composites	Identique
211058	Fabrication de pièces par procédés à moule ouvert	269336	Fabrication de pièces par procédés à moule ouvert	Identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mise en œuvre de matériaux composites (5267)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Mise en œuvre de matériaux composites (5267)		AEP Laminage et finition de produits de fibre de verre (4211)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
269222	Liens entre les matières premières, les procédés et les produits liés aux matériaux composites	211032	Liens entre les produits, la matière première, l’équipement et les procédés dans un atelier en matériaux composites	Identique
269336	Fabrication de pièces par procédés à moule ouvert	211058	Fabrication de pièces par procédés à moule ouvert	Identique

Martin Routhier

Enseignant en matériaux composites

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Octobre 2013

4212 AEP – Maintenance d’installations sportives et de bâtiments réfrigérés

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme d’études *Maintenance d’installations sportives et de bâtiments réfrigérés* n’ont pas permis d’identifier, pour le moment, des compétences communes avec d’autres programmes d’études.

4213 AEP – Service à la clientèle

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Service à la clientèle (4213)* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Service à la clientèle (4213)</i> avec le programme <i>Vente-conseil (5321)</i> - nouveau programme
--

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Service à la clientèle (4213)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Vente-conseil (5321)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Service à la clientèle (4213)		DEP Vente-conseil (5321)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
213042	Qualifier la clientèle d’une entreprise ou d’un organisme	448443	Comportement de la clientèle	Équivalente
213054	Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples	448452	Service à la clientèle	Équivalente
213035	Se documenter sur les produits et les services offerts	448543	Produits et services	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Vente-conseil (5321)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Service à la clientèle (4213)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Vente-conseil (5321)		AEP Service à la clientèle (4213)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
448422	Métier et formation	213011	Métier et formation	Équivalente
448573 448452	Marketing de la vente Service à la clientèle	213023	Intégrer les fondements du service à la clientèle dans sa pratique professionnelle	Équivalente
448543 448573	Produits et services Marketing de la vente	213035	Se documenter sur les produits et les services offerts	Équivalente
448443	Comportement de la clientèle	213042	Qualifier la clientèle d’une entreprise ou d’un organisme	Équivalente

448452	Service à la clientèle		213054	Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples	Équivalente
448436	Relations professionnelles				
448436	Relations professionnelles		213062	Travailler en collaboration	Équivalente
448468	Vente		213073	Renseigner la clientèle	Équivalente
448452	Service à la clientèle				
448468	Vente		213104	Conseiller à la clientèle	Équivalente
448492	Recherche d'emploi		213111	Rechercher un emploi	Équivalente
448554	Approvisionnement		213082	Effectuer la prise de commandes de marchandise	Équivalente

**Harmonisation du programme *Service à la clientèle* (4213)
avec le programme *Vente-conseil* (5196) - Ancien programme**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Service à la clientèle* (4213) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Vente-conseil* (5196) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Service à la clientèle 4213		DEP Vente-conseil (5196)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
213023	Intégrer les fondements du service à la clientèle dans la pratique professionnelle	448143	Assurer la qualité du service à la clientèle	Équivalente
213042	Qualifier la clientèle d'une entreprise ou d'un organisme	448133	Interpréter les comportements de consommatrices et de consommateurs	Équivalente
213054	Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples	448124	Communiquer en milieu de travail	Équivalente
213062	Travailler en collaboration	448172	Gérer son temps et organiser son travail	
213111	Rechercher un emploi	448262	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Vente-conseil* (5196) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Service à la clientèle* (4213) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Vente-conseil (5196)		AEP Service à la clientèle (4213)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	

448124 448172	Communiquer en milieu de travail Gérer son temps et organiser son travail	213054 213062	Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples Travailler en collaboration	Équivalente
448133	Interpréter les comportements de consommatrices et de consommateurs	213042	Qualifier la clientèle d'une entreprise ou d'un organisme	Équivalente
448168	Mettre en pratique le processus-conseil dans la vente d'un produit ou d'un service	213104	Conseiller la clientèle	Équivalente
448262	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	213111	Rechercher un emploi	Équivalente

**Harmonisation du programme *Service à la clientèle* (4213)
avec le programme *Réception en hôtellerie* (5283)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Service à la clientèle* (4213) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Réception en hôtellerie* (5283) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP <i>Service à la clientèle</i> (4213)		DEP <i>Réception en hôtellerie</i> (5283)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
213062 213073 213142	Travailler en collaboration Renseigner la clientèle Prendre part au traitement des plaintes	410634	Établir des relations professionnelles	Équivalente
213104	Conseiller la clientèle	410652	Prendre des réservations	Équivalente
213073 213054 213142	Renseigner la clientèle Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples Prendre part au traitement des plaintes	401698	Communiquer en langue seconde	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Réception en hôtellerie* (5283) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Service à la clientèle* (4213) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP <i>Réception en hôtellerie</i> (5283)		AEP <i>Service à la clientèle</i> (4213)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente

401642	Vendre des services hôteliers	213104	Conseiller la clientèle	Équivalente
401652	Prendre des réservations			
401698	Communiquer en langue seconde	213073 213054	Renseigner la clientèle Interagir avec la clientèle dans des situations de travail simples	Équivalente

Réal Piché

Conseiller pédagogique et responsable de la sanction

Commission scolaire de l'Énergie

4214 AEP – Opérations sur machines-outils à commande numérique

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Opération sur machines-outils à commande numérique 4214* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Opération sur machines-outils à commande numérique (4214)*
avec le programme *Techniques d’usinage (5223)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération sur machines-outils à commande numérique (4214)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Techniques d’usinage (5223)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Opération sur machines-outils à commande numérique (4214)		DEP Techniques d’usinage (5223)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
214011	Métier et formation	372011	Métier et formation	équivalent
214044	Relevé et interprétation de mesures	372054	Relevé et interprétation de mesures	équivalent
372066 (214056)	Travaux d’atelier	372066	Travaux d’atelier	identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Techniques d’usinage (5223)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Opération sur machines-outils à commande numérique (4214)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Techniques d’usinage (5223)		AEP Opération sur machines-outils à commande numérique 4214		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
372011	Métier et formation	214011	Métier et formation	équivalent
	Tous les modules du DEP	214025	Interprétation de dessins et de gammes d’usinage	équivalent
372041	Santé et sécurité	214031	Santé et sécurité	équivalent

372054	Relevé et interprétation de mesures	214044	Relevé et interprétation de mesures	équivalent
372066	Travaux d'atelier	214056	Travaux d'atelier	identique
372206	Usinage de pièces simples au tour à commande numérique	214063	Procédures de conduite de machines	équivalent
372226	Usinage de pièces simples au centre d'usinage			
372194	Programmation manuelle d'un tour à commande numérique	214078	Conduite d'un tour à commande numérique	équivalent
372206	Usinage de pièces simples au tour à commande numérique			
372214	Programmation manuelle d'un centre d'usinage	214088	Conduite d'un centre d'usinage à commande numérique	équivalent
372226	Usinage de pièces simple au centre d'usinage			
372286	Intégration au milieu de travail (si réalisé en MOCN)	214097	Intégration au milieu de travail	équivalent

La compétence 372041 est une compétence formulée en objectif de comportement. Elle englobe la compétence AEP-214031 qui est formulée en objectif de situation.

Réal Piché, conseiller pédagogique

Jean Vianney Hotte, enseignant en technique d'usinage

Commission scolaire de l'Énergie

4215 AEP – Élevage de bétail laitier

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Élevage de bétail laitier* (4215) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme <i>Élevage de bétail laitier</i> (4215) avec le programme <i>Production laitière</i> (5167)

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Élevage de bétail laitier* (4215) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Production laitière* (5167) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Élevage de bétail laitier (4215)		DEP Production laitière (5167)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
215064	Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	221064	Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	Identique
215074	Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins laitiers	221084	Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins laitiers	Identique
215083	Traite des vaches et contrôle de la qualité du lait	221073	Traite des vaches et contrôle de la qualité du lait	Identique
215093	Application de notions de génétique et de reproduction animales	221093	Application de notions de génétique et de reproduction animales	Identique
215103	Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins laitiers	221113	Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins laitiers	Identique
214114	Application de notions d'alimentation animale	221103	Application de notions d'alimentation animale	Équivalent
215123	Application d'un programme d'alimentation aux bovins laitiers	221123	Application d'un programme d'alimentation aux bovins laitiers	Identique
215133	Entretien régulier des bâtiments	221243	Entretien régulier des bâtiments	Identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Production laitière* (5167) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Élevage de bétail laitier* (4215) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Production laitière (5167)		AEP Élevage de bétail laitier (4215)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
221064	Application de notions d’anatomie et de physiologie animales	215064	Application de notions d’anatomie et de physiologie animales	Identique
221084	Application des soins d’hygiène et de santé aux bovins laitiers	215074	Application des soins d’hygiène et de santé aux bovins laitiers	Identique
221073	Traite des vaches et contrôle de la qualité du lait	215083	Traite des vaches et contrôle de la qualité du lait	Identique
221093	Application de notions de génétique et de reproduction animales	215093	Application de notions de génétique et de reproduction animales	Identique
221113	Application d’un programme de reproduction et d’amélioration des bovins laitiers	215103	Application d’un programme de reproduction et d’amélioration des bovins laitiers	Identique
221103	Application de notions d’alimentation animale	215114	Application de notions d’alimentation animale	Équivalente
221123	Application d’un programme d’alimentation aux bovins laitiers	215123	Application d’un programme d’alimentation aux bovins laitiers	Identique
221243	Entretien régulier des bâtiments	215133	Entretien régulier des bâtiments	Identique

**Harmonisation du programme *Élevage de bétail laitier* (4215)
avec le programme *Production animale* (5338)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Élevage du bétail laitier* (4215) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Production animale* (5338) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Élevage de bétail laitier (4215)		DEP Production animale (5338)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
214022	Application de règles de santé et de sécurité au travail	201612	Santé et sécurité en milieu agricole	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Production animale* (5338) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Élevage de bétail laitier* (4215) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Production animale (5338)		AEP Élevage de bétail laitier (4215)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
201612	Santé et sécurité en milieu agricole		Application de règles de santé et de sécurité au travail	Équivalente
201781	Cheminement professionnel		Utilisation de moyens de recherche d’emploi	Englobante
201632	Relations professionnelles en milieu agricole		Communication efficace en milieu de travail	Englobante

Donc, la personne qui aura fait son cours de recherche d’emploi et de communication au DEP, se verra reconnaître automatiquement cette compétence dans l’AEP.

Explications

Situation au regard du métier et de la démarche de formation (1-AEP) et Métier et formation (1-DEP)

AEP 15 h DEP 30 h

Ne sont pas des compétences communes, car dans le DEP, l'élève doit voir toutes les productions animales.

Application des règles de santé et de sécurité au travail (2-AEP) et Santé et sécurité en milieu agricole (2-DEP)

45 h pour chacun des programmes. Contenu similaire, mais on mentionne dans le DEP « appliquer des soins de base », alors que cela n'est pas mentionné dans l'AEP. On estime qu'au moins 80 % du contenu est similaire. Donc, compétences équivalentes.

Communication efficace en milieu de travail (3-AEP) et Relations professionnelles en milieu agricole (4-DEP)

AEP 15 h DEP 30 h

Ne sont pas des compétences communes, mais englobantes. Si l'élève a fait le DEP, l'AEP serait reconnue, car le contenu du DEP est supérieur à celui de l'AEP.

Utilisation de moyens de recherche d'emploi (4-AEP) et Cheminement professionnel (19-DEP)

15 h pour chacun des programmes. La personne ayant acquis cette compétence au DEP se verra reconnaître automatiquement cette compétence à l'AEP et non l'inverse. Au DEP, il faut déterminer ses goûts, intérêts et aptitudes, alors que ce n'est pas le cas à l'AEP. Cheminement plus long au DEP.

Ne sont pas des compétences communes, mais englobantes.

Initiation à la pratique du métier (5-AEP) et Initiation au métier (5-DEP)

AEP 30 h DEP 45 h

Propre à chaque production.

Ne sont pas des compétences communes.

Application de notions d'anatomie et physiologie animale (6-AEP)

AEP 60 h

N'existe plus dans le nouveau DEP, mais certaines notions peuvent être vues dans certaines compétences du DEP. Donc, ne sont pas communes.

Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins laitiers (7-AEP) et soins aux animaux (11-DEP)

AEP 60 h DEP 120 h

Dans le DEP, l'ouvrier devra toujours valider la tâche avec les directives de la ou du supérieur, alors que ce n'est pas toujours le cas dans l'AEP.

L'AEP est de niveau supérieur pour beaucoup d'éléments, mais dans le DEP, on voit tous les types d'animaux. Le niveau a été abaissé au DEP comparativement à l'AEP. Peut être équivalent si l'élève a appris dans le DEP toutes les productions incluant lait et porc, mais la direction de l'enseignement est propre à chaque centre.

Traite des vaches et contrôle de la qualité du lait (8-AEP) et Opérations de production animale (13-DEP)

AEP 45 h DEP 90 h

Pour la traite des animaux, l'AEP est plus complet que le DEP. Dans le DEP, on voit tous les types d'animaux. Mais si une année, dans le même groupe il y a six porcins, trois bovins boucherie et le reste des moutons, accorderons-nous autant d'importance à la traite? Donc, comme la direction de l'enseignement est propre à chaque centre, cette compétence ne sera pas reconnue dans le DEP production animale.

Application de notions de génétique et de reproduction animales (9-AEP) et Reproduction des animaux (12-DEP)

AEP 45 h DEP 105 h

L'AEP est plus complet que le DEP. Dans le nouveau programme, toutes les notions de génétiques qualitative et quantitative ne sont plus là. Compétence générale, alors que dans le nouveau programme elle est particulière. Plusieurs notions ont été enlevées dans le DEP.

Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins laitiers (10-AEP) et Reproduction des animaux (12-DEP)

AEP 45 h DEP 105 h même que la précédente

Application de génétique et d'un programme de reproduction plus complets que le DEP. Mais dans le DEP, on voit toutes les productions. Non identiques. Les éléments de la compétence à l'AEP sont plus rigoureux qu'au DEP.

Application de notions d'alimentation animale (11-AEP) et Alimentation des animaux (10-DEP)

AEP 60 h DEP 105 h

Compétence générale dans l'AEP et particulière dans le DEP. Beaucoup de notions de l'AEP ont été enlevées dans le nouveau DEP.

Application d'un programme d'alimentation aux bovins laitiers (12-AEP) et Alimentation des animaux (10-DEP)

AEP 45 h DEP 105 h même que la précédente

L'AEP est plus complet que le DEP. Non identiques. Certaines notions sont les mêmes, mais le niveau a été abaissé dans le DEP.

Entretien régulier des bâtiments (13-AEP) et Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré (16-DEP)

AEP 45 h DEP 60 h

Le contenu est légèrement différent. Le nombre d'heures est plus élevé, car il permet aux élèves de mieux intégrer la compétence.

Intégration au milieu de travail (14-AEP) et Intégration au milieu de travail (20-DEP)

AEP 60 h DEP 90 h

Propre à chaque production, ne sont pas des compétences communes.

En conclusion

Il n'y a pratiquement pas d'harmonisation entre l'AEP en laitier et le nouveau DEP en production animale, car rien ne nous confirme que l'élève qui aura complété sa formation en AEP, décidera de continuer dans la même production au DEP.

Même chose si un élève du DEP décide de faire l'AEP en laitier. Il se pourrait très bien que durant l'année qu'il a fait son DEP, il y avait, dans son groupe, seulement des gens en bovins de boucherie, moutons et porcs. Aussi, probablement que la traite dans la compétence 13, opérations de production animale, n'aura pas été vue de façon équivalente à l'AEP laitier et de la même façon que s'il y avait eu des élèves provenant de fermes laitières dans le groupe.

Et comme le choix des productions enseignées appartient au centre de formation, il se pourrait très bien que certains centres ne touchent pas du tout à certaines productions, même si cela est mentionné dans le nouveau programme.

Annie Turgeon

Enseignante en production animale

Commission scolaire de la Riveraine

4216 AEP – Assemblage de portes et fenêtres

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Assemblage de portes et de fenêtres (4216)* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Assemblage de portes et de fenêtres (4216)*
avec le programme *Installation et fabrication de produits verriers (5282)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Assemblage de portes et de fenêtres (4216)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Installation et fabrication de produits verriers (5282)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Assemblage de portes et de fenêtres (4216)		DEP Installation et fabrication de produits verriers (5282)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
216011	Se situer au regard du métier et de la formation	304342	Métier et formation	équivalente
216021	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	304355	Préparation de matériaux	équivalente
216045	Préparer des matériaux			
216052	Préparer et entretenir des outils et des machines-outils	304382	Outils machines-outils	identique
216065	Réalisation d’un assemblage de forme régulière	304396	Réalisation d’un assemblage en bois, en plastique et en métal	identique
216084	Fabriquer des portes résidentielles standards	304416	Fabrication de portes et de fenêtres standards	équivalente
216098	Réalisation d’un assemblage de formes régulières			
216073	Réaliser un assemblage de formes irrégulières	304362	Calcul et géométrie	équivalente
216033	Interpréter des plans			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Installation et fabrication de produits verriers (5282)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Assemblage de portes et de fenêtres (4216)*, si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Installation et fabrication de produits verriers (5282).		AEP Assemblage de portes et de fenêtres (4216)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
304342	Métier et formation	216011	Se situer au regard du métier et de la formation	équivalente
304355	Préparation de matériaux	216021	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	équivalente
		216045	Préparer des matériaux	
304382	Outils machines-outils	216052	Préparer et entretenir des outils et des machines-outils	identique
304396	Réalisation d'un assemblage en bois, en plastique et en métal	216065	Réalisation d'un assemblage de forme régulière	identique
304416	Fabrication de portes et de fenêtres standards	216084	Fabriquer des portes résidentielles standards	équivalente
		216098	Réalisation d'un assemblage de formes régulières	
304362	Calcul et géométrie	216073	Réaliser un assemblage de formes irrégulières	équivalente
		216033	Interpréter des plans	

Daniel Vézina, enseignant

Commission scolaire de Laval

Septembre 2013

4217 AEP – Étalage et service à la clientèle dans un commerce d'alimentation

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Commis de commerce de l'alimentation* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4218 AEP – Conduite d’autobus

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Conduite d’autobus (4218)* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés à la page suivante.

**Harmonisation du programme *Transport par camion (5291)*
avec le programme *Conduite d’autobus (4218)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Conduite d’autobus (4218)* se voit reconnaître **aucune** compétence du programme d’études *Transport par camion (5291)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Conduite d’autobus (4218)		DEP Transport par camion (5291)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Transport par camion (5291)* se voit reconnaître les compétences du programme d’études *Conduite d’autobus (4218)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Transport par camion (5291)		AEP Conduite d’autobus (4218)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
360 313	Possibilités des systèmes d’un camion (Compétence 2)	4218-2	Optimiser l’utilisation des systèmes mécaniques d’un autobus (Module 2)	Équivalente
360 323	Réglementation (Compétence 3)	4218-3	Appliquer la réglementation (Module 3)	Équivalente
360 346	Techniques de base de la conduite (Compétence 5)	4218-4	Conduire un autobus (Module 4)	Équivalente

Martin Tardif, conseiller pédagogique

CFTC

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Mai 2013

4219 AEP – Préparation de matériaux métalliques

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Préparations de matériaux métalliques* (4219) ont permis d'identifier des compétences communes avec un autre programme d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les dernières pages du document.

4220 AEP – Réparation et entretien d'appareil de combustion au mazout

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)*
avec le programme *Plomberie-chauffage (5148)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Plomberie-chauffage (5148)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)		DEP Plomberie-chauffage (5148)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
220028	Réaliser des travaux manuels	307022	Mathématiques appliquées à la tuyauterie	Équivalente
220048	Intervenir sur les dispositifs de commande électriques et électroniques des appareils de combustion au mazout*	307317	Dispositifs de commande	Équivalente
220066	Effectuer la mise au point d'appareils de combustion au mazout	307344	Réparation de systèmes de chauffage	Équivalente
220097	Réparer des appareils de combustion au mazout			
220088	Remplacer des appareils de combustion au mazout hydroniques et des accessoires	307295	Systèmes de chauffage à un tuyau	Équivalente
220097	Réparer des appareils de combustion au mazout			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Plomberie-chauffage (5148)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles

du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout* (4220) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Plomberie-chauffage (5148)		AEP Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
307022	Mathématiques appliquées à la tuyauterie	220028	Travaux manuels	Équivalente
307216	Mécanique de tuyauterie			
307042	Manutention des matériaux et de l'équipement			
307295	Système de chauffage à un tuyau	220088	Remplacer des appareils de combustion au mazout hydroniques et des accessoires	Équivalente
307344	Réparation de systèmes de chauffage			
307295	Système de chauffage à un tuyau	220097	Réparer des appareils de combustion au mazout	Équivalente
307344	Réparation de systèmes de chauffage			

**Harmonisation du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout* (4220)
avec le programme *Plomberie-chauffage* (5333)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout* (4220) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Plomberie-chauffage* (5333) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)		DEP Plomberie-chauffage (5333)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
220066	Effectuer la mise au point d'appareils de combustion au mazout	307528	Installation, entretien et réparation d'appareils alimentés au mazout	Équivalente
220077	Remplacer des appareils de combustion au mazout à air pulsé			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Plomberie-chauffage* (5333) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout* (4220) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Plomberie-chauffage (5333)		AEP Réparation et entretien d'appareils de combustion au mazout (4220)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
307414	Manutention d'équipements de matériaux et de produits	220228	Réaliser des travaux manuels	Équivalente
307428	Systèmes de mécanique de tuyauterie			
307485	Soudage et brasage			
307478	Dispositifs électriques et électroniques	220048	Intervenir sur les dispositifs de commande électriques et électroniques des appareils de combustion au mazout	Équivalente
307528	Installation, entretien et réparation d'appareils alimentés au mazout	220066	Effectuer la mise au point d'appareils de combustion au mazout	Équivalente
307 478	Dispositifs électriques et électroniques			
307 528	Installation, entretien et réparation d'appareils alimentés au mazout	220088	Remplacer des appareils de combustion au mazout hydroniques et des accessoires	Équivalente
307 544	Installation et réparation de systèmes de chauffage périmétriques			
307 528	Installation, entretien et réparation d'appareils alimentés au mazout	220097	Réparer des appareils de combustion au mazout	Équivalente
307 544	Installation et réparation de systèmes de chauffage périmétriques			

Yves Gagné

Conseiller pédagogique

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

4221 AEP – Soudage d’acier inoxydable GTAW et RSW

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Soudage d’acier inoxydable GTAW et RSW* ont permis d’identifier des compétences communes avec d’autres programmes d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les dernières pages du document.

4222 AEP – Soins Palliatifs

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Soins palliatifs* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4223 AEP – Soins animaliers

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Soins animaliers* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4224 AEP – Service de recouvrement et de perception

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Services de recouvrement et de perception* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4225 AEP – Nettoyage industriel

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Nettoyage industriel* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4226 AEP – Installation de systèmes ajoutés et de pare-brise

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Installation de systèmes ajoutés et de pare-brise* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4227 AEP – Forage de puits

Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit à un des programmes d'études menant au DEP suivant : *Extraction de minerai* ou *Forage et dynamitage*.

4228 AEP – Fabrication d’éléments de métaux architecturaux

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Fabrication d’éléments de métaux architecturaux* (4228) ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Fabrication d’éléments de métaux architecturaux* (4228) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés* (5308) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d’éléments de métaux architecturaux (4228)		DEP Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés (5308)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
228056	Préparation de pièces	305355	Préparation de pièce	Équivalente
228084	Fabrication d’éléments architecturaux	305464	Fabrication d’éléments architecturaux	Identique
228096	Fabrication d’escaliers droits	305455	Fabrication d’escaliers droits	Équivalente
228043	Coupage thermique de profilés	305343	Coupage thermique de profilés	Identique
228075	Interprétation de plans d’assemblage architectural	305445	Interprétation de plans d’assemblage architectural	Identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés* (5308) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Fabrication d’éléments de métaux architecturaux* (4228) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés (5308)		AEP Fabrication d’éléments de métaux architecturaux (4228)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
305464	Fabrication d’éléments architecturaux	228084	Fabrication d’éléments architecturaux	Identique
305343	Coupage thermique de profilés	228043	Coupage thermique de profilés	Identique
305445	Interprétation de plans d’assemblage architecturaux	228075	Interprétation de plans d’assemblage architecturaux	Identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soudage montage* (5195) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		DEP Soudage montage (5195)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
228056	Préparation de pièces	301782	Préparation de pièces	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Soudage montage* (5195) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Soudage montage (5195)		AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
301868	Soudage de pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	228068	Travaux d'assemblage thermique	Équivalente
301807	Soudage de pièces d'acier à l'aide du procédé SMAW			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *AEP Soudage semi-automatique GMAW* (4203) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme **AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)** se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)**, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
203298	Soudage de pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	228068	Travaux d'assemblage thermique	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme **Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)** se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)** si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme **AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)** se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)** si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme **Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)** se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)** si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable* (4221) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		AEP Soudage d'acier inoxydable GMAW-RSW (4221)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
	N/A		N/A	

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable* (4221) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Fabrication d'éléments de métaux architecturaux* (4228) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage d'acier inoxydable GMAW-RSW (4221)		Fabrication d'éléments de métaux architecturaux (4228)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
	N/A		N/A	

Éric Couture

Enseignant en soudage

Sophie Langlois

Conseillère pédagogique

Commission scolaire de la Capitale

4229 AEP – Hygiène et salubrité en milieux de soins

Cette AEP a été mise à jour, voir AEP 4240 à la page 94.

4230 AEP – Opération et entretien d’un site récréotouristique

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Opération et entretien d’un site récréotouristique* (4230) ont permis d’identifier des compétences communes avec quelques programmes d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages suivantes.

**Harmonisation du programme *Opération et entretien d’un site récréotouristique* (4230)
avec les programmes *Protection et exploitation de territoires fauniques* (5179)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération et entretien d’un site récréotouristique* (4230) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Protection et exploitation de territoires fauniques* (5179) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Opération et entretien d’un site récréotouristique (4230)		DEP Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
237034 230134	Utiliser du matériel, l’outillage et l’équipement léger motorisé et non motorisé	237034	Utiliser du matériel, l’outillage et l’équipement léger motorisé et non motorisé	identique
230073	Faire l’entretien des appareils utilisant le gaz propane	237053	Utiliser le gaz propane	équivalente
237043 230163	Porter assistance à des personnes en difficulté	237043	Porter assistance à une personne en difficulté	identique

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)		AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
237034	Utiliser du matériel, l'outillage et l'équipement léger motorisé et non motorisé	237034 230134	Utiliser du matériel, l'outillage et l'équipement léger motorisé et non motorisé	identique
237043	Porter assistance à des personnes en difficulté	237043 230163	Porter assistance à des personnes en difficulté	identique
237215	Appliquer des techniques de pêche de chasse et de piégeage	230103	Connaître des techniques de pêche, de chasse et de piégeage	équivalente

**Harmonisation du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)*
avec le programme *Entretien général d'immeubles (5211)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Entretien général d'immeubles (5211)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		DEP Entretien général d'immeubles (5211)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
436212 230062	Appliquer les règles de santé et sécurité au travail	436212	Appliquer les règles de santé et sécurité au travail	identique
436282 230022	Communiquer en milieu de travail	436282	Communiquer en milieu de travail	identique
230094	Effectuer des travaux simples d'entretien et de réparation en menuiserie	436255	Effectuer des travaux simples d'entretien et de réparation en menuiserie	équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Entretien général d'immeubles (5211)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec

celles du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Entretien général d'immeubles (5211)		AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
436212	Appliquer les règles de santé et sécurité au travail	436212 230062	Appliquer les règles de santé et sécurité au travail	identique
436282	Communiquer en milieu de travail	436282 230022	Communiquer en milieu de travail	identique
436255	Effectuer des travaux simples d'entretien et de réparation en menuiserie	230094	Effectuer des travaux simples d'entretien et de réparation en menuiserie	équivalente

**Harmonisation du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230)
avec le programme *Mécanique véhicules légers* (5154)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de véhicules légers* (5154) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		DEP Mécanique de véhicules légers (5154)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
230146	Faire des travaux mineurs d'entretien et réparations sur des véhicules légers et équipements motorisés	341276	Effectuer l'entretien périodique des véhicules légers	équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de véhicules légers (5154)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Mécanique de véhicules légers (5154)		AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
341276	Effectuer l'entretien périodique des véhicules légers	230146	Faire des travaux mineurs d'entretien et réparations sur des véhicules légers et équipements motorisés	équivalente

**Harmonisation du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)*
avec le programme *Guide de chasse et pêche (4233)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Guide de chasse et pêche (4233)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		AEP Guide de chasse et pêche (4233)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
230073	Entretien des appareils au gaz propane	233062	Entretien des bâtiments et infrastructures	Équivalente
230094	Travaux de menuiserie et de réfection			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Guide de chasse et pêche* (4233) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Guide de chasse et pêche (4233)		AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
233023	Accès sécuritaire aux territoires fauniques	436212	Santé et sécurité au travail	Équivalente
2331012 233124	Activités de chasse Activités de pêche	230103	Connaissances techniques pêche chasse et piégeage	Équivalente

Brahim Touati

Conseiller pédagogique

Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

4231 AEP – Soins du corps

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Soins du corps* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

4232 AEP – Service de garde en milieu scolaire

Certaines compétences pourraient permettre une reconnaissance d'acquis scolaires avec les programmes d'études de *Technique d'éducation à l'enfance* (AEC-DEC).

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire* (4232) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Technique d'éducation à l'enfance* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Code	Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire (AEP)	Techniques d'éducation à l'enfance DEC (322.AO)	Code
	Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention		
	Établir des relations professionnelles en milieu de travail	Communiquer en milieu de travail	0197
	Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire		
	Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques		
	Planifier et organiser des activités pour les enfants		
	Assurer le bien-être et la sécurité des		
	Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations		
	Réaliser des activités à prédominance socio affective et morale Réaliser des activités à prédominance psychomotrice	Animer des activités éducatives	019F
	Réaliser des activités à prédominance cognitive		
	S'intégrer à un service de garde en milieu scolaire		

4233 AEP – Guide de chasse et pêche

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Guide de chasse et pêche* (4233) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages suivantes.

**Harmonisation du programme *Guide de chasse et pêche* (4233)
avec le programme *Protection et exploitation de territoires fauniques* (5179)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Guide de chasse et pêche* (4233) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Protection et exploitation de territoires fauniques* (5179) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Guide de chasse et pêche (4233)		DEP Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
233042 233062 233086 233094	Se déplacer en territoire faunique Entretien des bâtiments et des infrastructures Préparer des activités de chasse Préparer des activités de pêche	237034	Utiliser le matériel, l'outillage et l'équipement motorisé et non motorisé	Équivalente
2331012 233118 233124	Guider la clientèle pour des activités de chasse Guider la clientèle pour des activités de pêche Assurer la préparation des prises pour leur usage final	237215	Appliquer des techniques de chasse, de pêche et de piégeage	Équivalente
2331012 233118 233124	Guider la clientèle pour des activités de chasse Guider la clientèle pour des activités de pêche Assurer la préparation des prises pour leur usage final	237226	Guider et informer les usagers	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Guide de chasse et pêche (4233)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Protection et exploitation de territoires fauniques (5179)		AEP Guide de chasse et pêche (4233)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
237021 237043 237132	Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail Porter assistance à des personnes en difficulté Appliquer les techniques de survie en forêt	233023	Assurer un accès sécuritaire aux territoires fauniques	Équivalente
237034 237053 237064	Utiliser le matériel, l'outillage et l'équipement léger motorisé et non motorisé Utiliser le gaz propane Préparer les équipements, les bâtiments et les infrastructures	233062	Entretien des bâtiments et des infrastructures	Équivalente
237105	Utiliser des armes de chasse	233052	Manier des armes de chasse	Équivalente
237144	S'orienter en forêt	233032	S'orienter en territoire faunique	Équivalente
237034 237152	Utiliser le matériel, l'outillage et l'équipement léger motorisé et non motorisé Se déplacer en forêt de façon non motorisée	233042	Se déplacer en territoire faunique	Équivalente

**Harmonisation du programme *Guide de chasse et pêche* (4233)
avec le programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Guide de chasse et pêche* (4233) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Guide de chasse et pêche (4233)		AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
233023	Accès sécuritaire aux territoires fauniques	230062	Santé et sécurité au travail	Équivalente
2331012 233124	Activités de chasse Activités de pêche	230103	Connaissances techniques pêche chasse et piégeage	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Opération et entretien d'un site récréotouristique* (4230) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Guide de chasse et pêche* (4233) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Opération et entretien d'un site récréotouristique (4230)		AEP Guide de chasse et pêche (4233)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
230073 230094	Entretien des appareils au gaz propane Travaux de menuiserie et de réfection	233062	Entretien des bâtiments et infrastructures	Équivalente

Manon Lévesque

Conseillère pédagogique

Jonathan Roy

Enseignant

Commission scolaire des Monts-et-Marées

4234 AEP – Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) ont permis d’identifier des compétences communes avec quelques programmes d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234)
avec le programme *Secrétariat dentaire* (4235)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Les travaux d’harmonisation ont déjà été réalisés, voir 4235.

AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		AEP Secrétariat dentaire (4235)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Les travaux d’harmonisation ont déjà été réalisés, voir 4235.

AEP Secrétariat dentaire (4235)		AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	

**Harmonisation du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234)
avec le programme *Secrétariat médical* (5227)**

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat médical* (5227) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		ASP Secrétariat médical (5227)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
234023	Établir des relations professionnelles	449242	Établir des relations professionnelles	Équivalente
234091	Effectuer les activités liées à la gestion des fournitures médicales	449291	Effectuer des activités liées à la gestion des fournitures médicales	Équivalente

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Secrétariat médical* (5227) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

ASP Secrétariat médical (5227)		AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
449242	Établir des relations professionnelles	234023	Établir des relations professionnelles	Équivalente
449291	Effectuer les activités liées à la gestion des fournitures médicales	234091	Effectuer les activités liées à la gestion des fournitures médicales	Équivalente

**Harmonisation du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234)
avec le programme *Secrétariat* (5212)**

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme de *Secrétariat* (5212) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		DEP Secrétariat (5212)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
460162 234072	Gérer son temps	460162	Gérer son temps	Identique
254561	Assurer son cheminement professionnel	460252	Utiliser les moyens de recherche d’emploi	Équivalente

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme de *Secrétariat* (5212) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Secrétariat (5212)		AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
460162	Gérer son temps	460162 234072	Gérer son temps	Identique
460252	Utiliser les moyens de recherche d’emploi	254561	Assurer son cheminement professionnel	Équivalente

Brahim Touati, conseiller en formation

Commission scolaire des Draveurs

4235 AEP – Secrétariat dentaire

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Secrétariat dentaire* (4235) ont permis d’identifier des compétences communes avec d’autres programmes d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Assistance dentaire* (5144)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Assistance dentaire* (5144) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat dentaire*, les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Assistance dentaire* (5144) sont dites équivalentes.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			DEP Assistance dentaire (5144)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
235032	Relations professionnelles	E	254503	Communication et travail d’équipe
235042	Communication écrite	E	254545	Tâches administratives
235051	Gestion des dossiers clients			
235073	Coordination des activités de la clinique			
235084	Facturation des traitements à la clientèle et aux tiers payeurs			
235092.0	Facturation des traitements à la Régie de l’assurance-maladie du Québec			
235112	Opérations comptables en clinique dentaire			
254561	Cheminement professionnel	I	254561	Recherche d’un emploi

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Assistance dentaire* (5144) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Assistance dentaire* (5144), les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) sont dites équivalentes

AEP Assistance dentaire (5144)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
254424	Notions d'anatomie bucco-dentaire	E	235024	Référence au dossier client
254464	Traitements bucco-dentaires			
254482	Santé et sécurité au travail	E	235061	Santé et sécurité au travail
254492	Premiers soins			
254503	Communication et travail d'équipe	E	235032	Relations professionnelles
254561	Démarche de recherche d'emploi	I	254561	Cheminement professionnel

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Comptabilité* (5231)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Comptabilité* (5231) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat dentaire* (4235), les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Comptabilité* (5231) sont dites équivalentes, sauf la compétence « Cheminement professionnel » qui est identique.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			DEP Comptabilité (5231)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
235032	Relations professionnelles	E	461102	Interactions professionnelles
254561	Cheminement professionnel	E	461222	Cheminement professionnel

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Comptabilité* (5231) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Comptabilité* (5231), les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) sont dites équivalentes, sauf la compétence « Cheminement professionnel » qui est identique.

DEP Comptabilité (5231)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
461024	Recherche d'informations	E	235042	Communication écrite
461054	Mise en page de la correspondance			
461066	Rédaction en français			
461074	Traitement de pièces	E	235112	Opération comptables en clinique dentaire
461083	Gestion de l'encaisse			
461122	Production de paies			
461222	Cheminement professionnel	E	254561	Cheminement professionnel

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Secrétariat* (5212)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat* (5212) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat dentaire* (4235), les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Secrétariat* (5212) sont dites équivalentes.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			DEP Secrétariat (5212)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
235032	Relations professionnelles	E	460112	Communication
235042	Communication écrite	E	460122	Outils de télécommunication
235032	Relations professionnelles			
254561	Cheminement professionnel	E	460252	Recherche d'emploi

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat* (5212) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat* (5212), les compétences suivantes jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) sont dites équivalentes.

DEP Secrétariat (5212)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
460112	Communication	E	235032	Relations professionnelles
460135	Communication bilingue			
460066	Rédaction en français	E	235042	Communication écrite
460146	Correspondance en français			
460122	Outils de télécommunication			
460078	Tâches comptables courantes	E	235112	Opération comptables en clinique dentaire
460104	Tâches comptables périodiques			
460252	Recherche d'emploi	E	254561	Cheminement professionnel

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Secrétariat médical* (5227)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat médical* (5227) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat dentaire* (4235), les compétences jugées communes avec celle du programme *Secrétariat médical* (5227) sont dites équivalentes.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			ASP Secrétariat médical (5227)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
235032	Relations professionnelles	E	449242	Relations interpersonnelles
235061	Santé et sécurité au travail			

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat* (5212) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat médical* (5227), la compétence jugée commune avec celle du programme *Secrétariat dentaire* (4235) est dite équivalente.

ASP Secrétariat médical (5227)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
449242	Relations interpersonnelles	E	235032	Relations professionnelles

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Service à la clientèle* (4213)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Service à la clientèle* (4213) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Secrétariat dentaire* (4235), les compétences jugées communes avec celles du programme *Service à la clientèle* (4213) sont dites équivalentes.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			AEP Service à la clientèle (4213)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
254561	Cheminement professionnel	I	254561	Recherche d'emploi

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Service à la clientèle* (4213) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dans le programme *Service à la clientèle* (4213), les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire* (4235) sont dites équivalentes.

AEP Service à la clientèle (4213)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
213073	Renseignement transmis à la clientèle	E	235032	Relations professionnelles
213142	Traitement des plaintes			
213023	Fondements du service à la clientèle	E	235073	Coordination des activités de la clinique dentaire
213104	Conseil à la clientèle			
254561	Recherche d'emploi	I	254561	Cheminement professionnel

**Harmonisation du programme *Secrétariat dentaire* (4235)
avec le programme *Commis de support administratif dans le secteur de la santé
et des services sociaux* (4234)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Secrétariat dentaire* (4235) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Commis de support administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux* (4234) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Secrétariat dentaire (4235)			AEP Commis de support administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
235032	Relations professionnelles	E	234023	Relations professionnelles
235061	Santé et sécurité au travail	E	234052	Santé et sécurité au travail
254561	Cheminement professionnel	I	254561	Cheminement professionnel

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Commis de support administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Secrétariat dentaire (4235)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Commis de support administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux (4234)			AEP Secrétariat dentaire (4235)	
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
234023	Relations professionnelles	E	235032	Relations professionnelles
234052	Santé et sécurité au travail	E	235061	Santé et sécurité au travail
254561	Cheminement professionnel	I	254561	Cheminement professionnel

Francine Caron

Conseillère pédagogique

Marjorie Ménard

Agente de développement

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Septembre 2013

Corrigé en novembre 2013

4236 AEP – Réglage-opération de presses- plieuses en tôlerie de précision

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Réglage-opération de presses-
plieuses en tôlerie de précision (4236)* ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Programme de provenance : *Réglage-opération de presses-
plieuses (AEP 4236)*

Programme de destination : *Tôlerie de précision – Volet industriel (DEP 5244)*

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Réglage-opération de presses-
plieuses (4236)* peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Tôlerie de précision – Volet industriel (5244)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Réglage-opération de presses- plieuses (4236)		Tôlerie de précision – Volet industriel (5244)		
AEP	11 compétences, 630 heures	DEP	22 compétences, 1275 heures	
236-023	Interpréter l’information sur les caractéristiques et le travail du métal en feuille.	372523	Interpréter l’information sur les caractéristiques et le travail du métal en feuille.	Équivalente
236-035	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à l’exercice du métier.	372534	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à l’exercice du Métier.	Équivalente
372563	Vérifier les dimensions des pièces.	372563	Vérifier les dimensions des pièces.	Identique
236-077	Produire des pièces pliées.	372586	Produire des pièces pliées.	Équivalente
236-097	Effectuer une production sérielle de pièces pliées.	372656	Effectuer une production sérielle de pièces pliées.	Équivalente
372-661	Utiliser des moyens de recherche d’emploi.	372661	Utiliser des moyens de recherche d’emploi.	Identique
236-118	S’intégrer à un milieu de travail.	372676	Amorcer la pratique du métier.	Équivalente

Programme de provenance : *Tôlerie de précision – Volet industriel* (DEP 5244)

Programme de destination : *Réglage-opération de presses-plieries* (AEP 4236)

Dans l'éventualité où une personne choisirait de modifier son orientation professionnelle et qu'elle a acquis une ou des compétences du programme *Tôlerie de précision – Volet industriel* (5244) qui sont communes avec le programme *Réglage-opération de presses-plieries* (4236), elle pourrait se voir reconnaître la ou les compétences suivantes.

Tôlerie de précision – Volet industriel (5244) DEP 22 compétences, 1275 heures		Réglage-opération de presses-plieries (4236) AEP 11 compétences, 630 heures		
372523	Interpréter l'information sur les caractéristiques et le travail du métal en feuille	236-023	Interpréter l'information sur les caractéristiques et le travail du métal en feuille	Équivalente
372534	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à l'exercice du métier	236-035	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à l'exercice du métier	Équivalente
372555	Interpréter des plans	236-044	Interpréter des plans de pliage	Équivalente
372563	Vérifier les dimensions des pièces	372563	Vérifier les dimensions des pièces	Identique
372572	Agir au regard de la santé et de la sécurité au travail	236-062	Agir au regard de la santé et de la sécurité au travail	Équivalente
372153	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail	236-081	S'adapter au mode d'organisation du travail en entreprise	Équivalente
372586	Produire des pièces pliées	236-077	Produire des pièces pliées	Équivalente
372656	Effectuer une production sérielle de pièces pliées	236-097	Effectuer une production sérielle de pièces pliées	Équivalente
372661	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	372661	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Identique

Philippe Langlois

Enseignement en tôlerie de précision

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

4237 AEP – Fabrication d’enseignes

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme d’études *Fabrication d’enseignes* n’ont pas permis, pour le moment, d’identifier de compétences communes avec un autre programme d’études.

4238 AEP – Mécanique de machinerie mobile de mines

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme de *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238) ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation du programme *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238) avec le programme *Mécanique de véhicules lourds routiers* (5330)

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique de véhicules lourds routiers* (5330) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Légende : E = compétence équivalente

AEP Mécanique de mines (4238)			DEP Mécanique de véhicules lourds routiers (5330)	
Énoncé de la compétence			Énoncé de la compétence	
238-036	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	E	350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
238-046	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	E	350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
238-055	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	E	350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
238-074	Effectuer l’entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	E	350574	Effectuer l’entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
238-116	Effectuer l’entretien général de systèmes d’injection diesel et de freins moteurs	E	350567	Effectuer l’entretien général de systèmes d’injection diesel et de freins moteurs
238-136	S’intégrer au milieu du travail	E	350609	S’intégrer au milieu du travail

**Harmonisation du programme *Mécanique de véhicules lourds routiers* (5330)
avec le programme *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238)**

DEP Mécanique de véhicules lourds routiers (5330)			AEP Mécanique de mine (4238)	
Énoncé de la compétence			Énoncé de la compétence	
350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	E	238-036	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	E	238-046	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	E	238-055	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
350574	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	E	238-074	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
350567	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diésel et de freins moteurs	E	238-116	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diésel et de freins moteurs

**Harmonisation du programme *Mécanique de machinerie mobile de mines*
avec le programme *Mécanique d'engins de chantier* (5331)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Mécanique d'engins de chantier* (5331), si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Mécanique de mine (4238)			DEP Mécanique d'engins de chantier (5331)	
Énoncé de la compétence			Énoncé de la compétence	
238-036	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	E	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
238-046	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	E	351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
238-055	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	E	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage

238-074	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	E	351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
238-116	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs	E	351287	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs
238-136	S'intégrer au milieu du travail	E	3513329	S'intégrer au milieu du travail

**Harmonisation du programme *Mécanique d'engins de chantier* (5331)
avec le programme *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Mécanique d'engins de chantier* (5331) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme, *Mécanique de machinerie mobile de mines* (4238) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Mécanique d'engins de chantier (5331)			AEP Mécanique de mine (4238)	
Énoncé de la compétence			Énoncé de la compétence	
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	E	238-036	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	E	238-046	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	E	238-055	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	E	238-074	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
351287	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs	E	238-116	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs

Gérard Labrèque
Commission scolaire du Lac-Abitibi

4239 AEP – Sécurité privée – Gardiennage

Les travaux d’harmonisation réalisés pour le programme *Sécurité privée - Gardiennage* (AEP 4239) ont permis d’identifier des compétences communes avec un autre programme d’études.

Programmes d’études en lien d’harmonisation

Les programmes d’études professionnelles *Assistance à la personne à domicile* (5317), *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316) et *Santé, assistance et soins infirmiers* (5325) présentent une compétence commune avec le programme d’études suivant :

Sécurité privée – Gardiennage (AEP 4239)

Le programme d’études *Techniques policières* (DEC 310.A0) présente des compétences communes avec le programme d’études suivant :

Sécurité privée – Gardiennage (AEP 4239)

Information sur les tableaux d’harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d’harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous les rubriques suivantes : les tableaux d’harmonisation intraordre et le tableau d’harmonisation interordres.

Programme de provenance : *Assistance à la personne à domicile*
2007

Programme de destination : *Sécurité privée - Gardiennage*
2012

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Assistance à la personne à domicile* peut se voir reconnaître la compétence jugée commune avec celle du programme *Sécurité privée – Gardiennage* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Assistance à la personne à domicile 2007 DEP – 5317 18 compétences, 975 heures		Sécurité privée - Gardiennage 2012 AEP – 4239 15 compétences, 390 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
251572	Dispenser les premiers secours E	AEP 239-071	Appliquer des techniques de premiers secours

Lorsque le programme de provenance est *Sécurité privée – Gardiennage* et que le programme de destination est *Assistance à la personne à domicile*, il n’y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : *Assistance à la personne en établissement de santé*
2007

Programme de destination : *Sécurité privée – Gardiennage*
2012

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Assistance à la personne en établissement de santé* peut se voir reconnaître la compétence jugée commune avec celle du programme *Sécurité privée – Gardiennage* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Assistance à la personne en établissement de santé 2007 DEP – 5316 16 compétences, 750 heures		Sécurité privée – Gardiennage 2012 AEP – 4239 15 compétences, 390 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
251572	Dispenser les premiers secours E	AEP 239-071	Appliquer des techniques de premiers secours

Lorsque le programme de provenance est *Sécurité privée – Gardiennage* et que le programme de destination est *Assistance à la personne en établissement de santé*, il n’y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : *Santé, assistance et soins infirmiers*
2009

Programme de destination : *Sécurité privée – Gardiennage*
2012

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme *Santé, assistance et soins infirmiers* peut se voir reconnaître la compétence jugée commune avec celle du programme *Sécurité privée – Gardiennage* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Santé, assistance et soins infirmiers 2009 DEP – 5325 31 compétences, 1800 heures		Sécurité privée - Gardiennage 2012 AEP – 4239 15 compétences, 390 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
251572	Dispenser les premiers secours E	AEP 239-071	Appliquer des techniques de premiers secours

Lorsque le programme de provenance est *Sécurité privée – Gardiennage* et que le programme de destination est *Santé, assistance et soins infirmiers*, il n’y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : **Techniques policières**
2005

Programme de destination : **Sécurité privée – Gardiennage**
2012

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme **Techniques policières** peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **Sécurité privée – Gardiennage** si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Techniques policières 2005 DEC – 310.A0 36 compétences, 1665 heures		Sécurité privée – Gardiennage 2012 AEP – 4239 15 compétences, 390 heures		
Code	Énoncé de la compétence		Code	Énoncé de la compétence
009A	Utiliser des méthodes d’observation	E	AEP 239-032	Observer son environnement
			et	
			AEP 239-041	S’orienter dans l’espace
			et	
			AEP 239-113	Effectuer des activités de surveillance
009B	Interagir avec des clientèles différenciées	E	AEP 239-052	Interagir avec la clientèle en milieu de travail
009F	Dispenser des soins d’urgence en tant que premier répondant	E	AEP 239-071	Appliquer des techniques de premiers secours
009R	Gérer le stress inhérent au travail policier	E	AEP 239-102	Préserver son intégrité physique et psychologique
046K	Intervenir en tant que premier répondant lors d’incendies et autres situations d’urgence	E	AEP 239-082	Appliquer des procédures en situation d’urgence
00A6	Effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers	E	AEP 329-131	Contrôler la circulation des véhicules et des personnes

Lorsque le programme de provenance est **Sécurité privée – Gardiennage** et que le programme de destination est **Techniques policières**, il n’y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

4240 AEP – Hygiène et salubrité en milieux de soins

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

**Harmonisation du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) (version 2013)
avec le programme *Entretien général d'immeubles* (5211)**

I : compétence commune jugée identique

E : compétence commune jugée équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* 4240 (version 2013) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Entretien général d'immeubles* (5211) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins (4240) (version 2013)			DEP Entretien général d'immeubles (5211)	
Code	Énoncé de compétence		Code	Énoncé de compétence
229-091	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	E	436352	Utiliser des moyens de recherche d'emploi

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Entretien général d'immeubles* (5211) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) (version 2013), si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Entretien général d'immeubles (5211)			AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins (4240) (version 2013)	
Code	Énoncé de compétence	E	Code	Énoncé de compétence
436352	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	E	229-091	Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Harmonisation du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) (version 2013)

avec le programme *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316)
et *Assistance à la personne à domicile* (5317)

I : compétence commune jugée identique
E : compétence commune jugée équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) (version 2013) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316) et *Assistance à la personne à domicile* (5317) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins (4240) (version 2013)		DEP Assistance à la personne en établissement de santé (5316) et DEP Assistance à la personne à domicile (5317)	
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence
229-091	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	E 251591	Utiliser des moyens de recherche d'emploi

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316) ou du programme *Assistance à la personne à domicile* (5317) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Hygiène et salubrité en milieux de soins* (4240) (version 2013) si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Assistance à la personne en établissement de santé (5316) et DEP Assistance à la personne à domicile (5317)		AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins (4240) (version 2013)	
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence
251492	Prévenir les infections et la contamination	E 229-044	Prévenir les infections et la contamination ¹
251532	Interagir au sein d’une équipe	E 229-053	Communiquer en milieu de travail
251591	Utiliser des moyens de recherche d’emploi	E 229-091	Utiliser des moyens de recherche d’emploi

¹ La reconnaissance de la compétence en *Hygiène et salubrité en milieux de soins* s’explique par l’importance du premier élément des compétences des programmes *Assistance à la personne en établissement de santé* (5316) et *Assistance à la personne à domicile* (5317) qui exige une compréhension des manifestations d’une inflammation ou d’une infection potentielle en lien avec la clientèle et qui va au-delà des exigences de la compétence en *Hygiène et salubrité en milieux de soins*.

Tableau d'équivalences

Hygiène et salubrité en milieux de soins

Versions 2009, numéro 4229 et 4729 avec version 2013, numéro 4240

AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins 4229-4729 Version 2009			AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins 4240 Version 2013	
Numéro	Titre du module	<i>Identique équivalent</i>	Numéro	Titre du module
229-011	Situation au regard du métier et de la démarche de formation	I	229-011	Situation au regard du métier et de la démarche de formation
229-024	Intervention de façon sécuritaire en établissement de santé	E	240-025	Intervention sécuritaire en milieux de soins
229-037	Application des techniques de nettoyage et de désinfection			
229-044	Prévention des infections et de la contamination	I	229-044	Prévention des infections et de la contamination
229-074	Entretien des aires publiques intérieures et extérieures	E	240-044	Entretien des aires publiques intérieures
229-053	Communication en milieu de travail	I	229-053	Communication en milieu de travail
229-066	Entretien des unités de soins	I	229-066	Entretien des unités de soins
229-085	Entretien des lieux spécialisés	I	229-085	Entretien des lieux spécialisés
229-091	Utilisation des moyens de recherche d'emploi	I	229-091	Moyens de recherche d'emploi
229-107	Intégration au milieu de travail	E	240-096	Intégration au milieu de travail

SOUDAGE
TRAVAUX D'HARMONISATION CONSOLIDÉS
AEP 4200, AEP 4203, AEP4219 et AEP 4221

Les travaux d'harmonisation réalisés pour ces quatre programmes ont permis d'identifier des compétences communes entre plusieurs programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans les tableaux illustrés dans les pages qui suivent.

Harmonisation des programmes AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200) avec le programme AEP *Préparation de matériaux métalliques* (4219)

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques* (4219) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
200022	Appliquer les règles de santé et de sécurité	219022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	Équivalente
200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	219101	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

AEP Préparation de matériaux métalliques
avec le programme **AEP Soudage des alliages d'aluminium**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP **Préparation de matériaux métalliques** (4219) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP **Soudage des alliages d'aluminium** (4200) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
219022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	200022	Appliquer les règles de santé et de sécurité	Équivalente
219101	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

Soudage des alliages d'aluminium (4200)
avec le programme **Soudage-montage (5195)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP **Soudage des alliages d'aluminium** (4200) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP **Soudage-montage** (5195) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		DEP Soudage-montage (5195)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
200075	Souder des pièces à l'aide du procédé GTAW	301834	Souder des pièces d'aluminium à l'aide du procédé GTAW	Équivalente
200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

DEP Soudage-montage (5195)
avec le programme **AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Soudage-montage* (5195) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Soudage-montage (5195)		AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
301712	Se situer au regard du métier et de la démarche de la formation	200011	Se situer au regard du métier et de la démarche de la formation	Équivalente
301722	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	200022	Appliquer les règles de santé et sécurité	Équivalente
301813 301852	Appliquer le procédé de soudage GTAW Appliquer le procédé de soudage GMAW	200033	Appliquer les techniques, d'utilisation des procédés de soudage avec protection gazeuse (GTAW, GMAW)	Équivalente
301757	Interpréter des plans et des devis d'assemblage	200062	Interpréter des procédures de soudage et des symboles de soudures	Équivalente
301834	Souder des pièces d'aluminium à l'aide du procédé GTAW	200075	Souder des pièces à l'aide du procédé GTAW	Équivalente
301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	200102	Couper au plasma (PAC) des pièces en alliage d'aluminium	Équivalente
301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)
avec le programme **AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage semi-automatique (4203)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium (4200)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
203012	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	200011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Équivalente
203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité au travail	200022	Règles de santé et sécurité	Équivalente
203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

Réjean Du Cap, conseiller pédagogique en métallurgie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Septembre 2013

**Harmonisation du programme *Soudage semi-automatique (4203)*
avec le programme *Soudage-montage (5195)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Soudage semi-automatique (4203)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Soudage-Montage (5195)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique (4203)		DEP Soudage-montage (5195)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
203012	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	301712	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Équivalente
203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	301722	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	Équivalente
203053	Couper des métaux ferreux et non ferreux	301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	Équivalente
203083	Appliquer le procédé de soudage GMAW	301852	Appliquer le procédé de soudage GMAW	Équivalente
301868	Souder des pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	301868	Souder des pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	Identique
301891	Appliquer le procédé de soudage FCAW	301891	Appliquer le procédé de soudage FCAW	Identique
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiquer en milieu de travail	Identique
203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente
203148	S'intégrer au milieu de travail	301996	S'intégrer au milieu de travail	Équivalente

Réjean Du Cap, conseiller pédagogique en métallurgie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Septembre 2013

DEP Soudage-montage (5195)
avec le programme **AEP Soudage semi-automatique (4203)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Soudage-montage* (5195) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW* (4203) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Soudage-montage (5195)		AEP Soudage semi-automatique (4203)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
301712	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	203012	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Équivalente
301722	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	203022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	Équivalente
301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	203053	Couper des métaux ferreux et non ferreux	Équivalente
301852	Appliquer le procédé de soudage GMAW	203083	Appliquer le procédé de soudage GMAW	Équivalente
301868	Souder des pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	301868	Souder des pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	Identique
301891	Appliquer le procédé de soudage FCAW	301891	Appliquer le procédé de soudage FCAW	Identique
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiquer en milieu de travail	Identique
301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente
301996	S'intégrer au milieu de travail	203148	S'intégrer au milieu de travail	Équivalente
301737	Tracer des croquis et des dessins	203032	Appliquer des notions de mathématiques de base reliées au métier de soudeur	Équivalente
301757	Interpréter des plans et des devis d'assemblage	203075	Lire les plans et les normes de production	Équivalente

**Harmonisation du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200)
avec le programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW* (4203)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage des alliages d'aluminium* (4200) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW* (4203) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage des alliages d'aluminium (4200)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
200011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	203012	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Équivalente
200022	Règles de santé et sécurité	203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité au travail	Équivalente
200131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

4203 vers 4200 pas d'équivalences

Réjean Du Cap, conseiller pédagogique en métallurgie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Septembre 2013

**Harmonisation du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW (4203)*
avec le programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage semi-automatique (4203)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	219022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	Équivalente
203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	219052	Déplacer des matériaux et de l'équipement industriel	Équivalente
203053	Couper des métaux ferreux et non-ferreux	219082	Couper des métaux ferreux et non-ferreux	Équivalente
203121	Communiquer en milieu de travail	219071	Communiqué en milieu de travail	Équivalente
203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	219101	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente
203148	S'intégrer au milieu de travail	219114	S'intégrer au milieu du travail	Équivalente

**Harmonisation du programme AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)
avec le programme AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW (4203)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
219011	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	Équivalente
219052	Déplacer des matériaux et de l'équipement industriel	203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	Équivalente
219082	Couper des métaux ferreux et non-ferreux	203053	Couper des métaux ferreux et non-ferreux	Équivalente
219071	Communiquer en milieu de travail	203121	Communiqué en milieu de travail	Équivalente
219101	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	203131	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente
219114	S'intégrer au milieu de travail	203148	S'intégrer au milieu du travail	Équivalente

**Harmonisation du programme AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)
avec le programme AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
219071	Communiquer en milieu de travail	221061	Communiquer en milieu de travail	Équivalente

Harmonisation du programme AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)

avec le programme **AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
221061	Communiquer en milieu de travail	219071	Communiquer en milieu de travail	Identique

Harmonisation du programme AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)
avec le programme **DEP Soudage-montage (5195)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques (4219)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Soudage-montage (5195)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		DEP Soudage-montage (5195)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
219022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	301722	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	Équivalente
219066	Utiliser des appareils de perçage, de coupage et de façonnage	301776	Utiliser des appareils de coupage et de façonnage	Équivalente
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiqué en milieu de travail	Identique
301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	identique
219011	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

**Harmonisation du programme DEP Soudage-montage (5195)
avec le programme AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Soudage-montage* (5195) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Préparation de matériaux métalliques* (4219) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Soudage-montage (5195)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
301722	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	219022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	Équivalente
301737 301757	Tracer des croquis et des dessins Interpréter des plans et des devis d'assemblage	219034	Tracer des croquis, interpréter des plans et des devis	Équivalente
301743 301776	Appliquer des notions de métallurgie Utiliser des appareils de coupage et de façonnage	219044	Appliquer des notions de travail d'atelier et de métallurgie	Équivalente
301776	Utiliser des appareils de coupage et de façonnage	219066	Utiliser des appareils de perçage, coupage et façonnage	Équivalente
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiqué en milieu de travail	Identique
301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	301762	Couper des métaux ferreux et non ferreux	identique
301762 301868	Couper des métaux ferreux et non ferreux Souder des pièces d'acier à l'aide du procédé GMAW	219095	Effectuer des coupes et des soudures de métaux.	Équivalente
301981	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	219011	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	Équivalente

**Harmonisation du programme *Électromécanique de système automatisé (5281)*
avec le programme *Préparation de matériaux métalliques (4219)***

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme *Électromécanique de système automatisé (5281)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme *Préparation de matériaux métalliques (4219)*, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Électromécanique de système automatisé (5281)		AEP Préparation de matériaux métalliques (4219)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
261685	Effectuer des coupes et des soudures de métaux	219095	Effectuer des coupes et des soudures de métaux	Équivalente

Il n'y a pas d'équivalence entre le programme 4219 vers le programme 5281. Pour cause, le module 219095 du programme 4219 n'a pas inclus le procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène GTAW que l'on retrouve dans le module 26185 du programme 5281.

**DEP Soudage-montage (5195)
avec le programme AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Soudage-montage (5195)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)* si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Soudage-montage (5195)		AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
301712	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	221011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Équivalente
301722	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	221022	Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail	Équivalente
301743	Appliquer des notions de métallurgie	221031	Appliquer des notions de métallurgie propres au soudage des aciers inoxydables	Équivalente
301737	Tracer des croquis et des dessins,	221059	Interpréter des plans et des devis d'assemblage	Équivalente

301757	Interpréter des plans et des devis d'assemblage			
301792	Appliquer le procédé de soudage SMAW	221055	Appliquer les procédés de soudage GTAW et RSW	Équivalente
301813	Appliquer le procédé de soudage GTAW			
301912	Appliquer les procédés de soudage SAW, RW, PAW			
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiquer en milieu de travail	Identique
301776	Utiliser des appareils de coupage et de façonnage	221079	Effectuer la préparation et l'assemblage des pièces	Équivalente
301782	Préparer des pièces			
301844	Réaliser des assemblages de base			
301996	S'intégrer au milieu de travail	221125	S'intégrer au milieu de travail	Équivalente

AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)
avec le programme **DEP Soudage-montage (5195)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme **AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)** se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme **DEP Soudage-montage (5195)** si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage d'acier inoxydable GTAW et RSW (4221)		DEP Soudage-montage (5195)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
301941	Communiquer en milieu de travail	301941	Communiquer en milieu de travail	Identique

Réjean Du Cap, conseiller pédagogique en métallurgie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Septembre 2013

**Harmonisation du programme AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)
avec le programme AEP Soudage d'acier inoxydable (4221)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage semi-automatique* (4203) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage d'acier inoxydable (GTAW et RSW)* (4221) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		AEP Soudage d'acier inoxydable (4221)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	221022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	Équivalente
203121	Communiquer en milieu de travail	221061	Communiquer en milieu de travail	Équivalente

**AEP Soudage d'acier inoxydable (4221)
avec le programme AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP **Soudage d'acier inoxydable (GTAW et RSW)** (4221) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP **Soudage semi-automatique GMAW** (4203) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage d'acier inoxydable (4221)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		Compétence identique ou équivalente
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	
221022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	203022	Se sensibiliser aux règles de santé et sécurité du travail	Équivalente
221061	Communiquer en milieu de travail	203121	Communiquer en milieu de travail	Équivalente

**Harmonisation du programme AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)
avec le programme DEP Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage semi-automatique* (4203) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec

celles du programme DEP *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* (5260) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		DEP Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	398272	Utiliser des techniques de levage et de manutention	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Mécanique industrielle de construction et d'entretien* (5260) se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW* (4203) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DEP Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
398272	Utiliser des techniques de levage et de manutention	203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	Équivalente

**Harmonisation du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW (00203)*
avec le programme DEP *Fabrication de structures métalliques et de métaux œuvrés*
(5308)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW (4203)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Fabrication des structures métalliques et des métaux œuvrés (5308)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		DEP Fabrication de structures métalliques et de métaux œuvrés (5308)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	305322	Manutentionner des pièces	Équivalente

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme DEP *Fabrication des structures métalliques et des métaux œuvrés (5308)* se voit reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme AEP *Soudage semi-automatique GMAW (4203)* si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

DEP Fabrication de structures métalliques et de métaux œuvrés (5308)		AEP Soudage semi-automatique GMAW (4203)		
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence	Compétence identique ou équivalente
305322	Manutentionner des pièces	203042	Utiliser des techniques de levage et de manutention	Équivalente

Réjean Du Cap, conseiller pédagogique en métallurgie

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Septembre 2013

4241 AEP – Entretien et service automobile

**Harmonisation du programme AEP – *Entretien et service automobile* (4241)
avec le programme DEP *Mécanique automobile* (5298)**

La personne ayant acquis la ou les compétences du programme AEP *Entretien au service automobile* (4241) peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme DEP *Mécanique automobile* (5298), si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

AEP Entretien au service automobile (4241)		DEP Mécanique automobile (5298)	
Code	Énoncé de compétence	Code	Énoncé de compétence
343401	Métier et formation	343401	Métier et formation
343412	Santé, sécurité et protection de l’environnement	343412	Santé, sécurité et protection de l’environnement
241032	Recherche d’information technique	343413	Recherche d’information technique
343433	Chauffe, soudage et coupe	343433	Chauffe, soudage et coupe
	Travaux d’atelier	343445	Travaux d’atelier

4242 AEP – Remorquage et dépannage de véhicules légers

4243 AEP – Toilettage pour animaux de compagnie

4245 AEP – Intervention en gestion parasitaire
